

Simone Weil : Écrits historiques et politiques.
Première partie : Histoire

6

Un soulèvement prolétarien à Florence au XIV^e siècle

1934

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

La fin du XIV^e siècle fut, d'une manière générale, en Europe, une période de troubles sociaux et de soulèvements populaires. Les pays où le mouvement fut le plus violent furent ceux qui se trouvaient être économiquement les plus avancés, c'est-à-dire la Flandre et l'Italie ; à Florence, ville des gros marchands drapiers et des manufactures de laine, il prit la forme d'une véritable insurrection prolétarienne, qui fut un moment victorieuse. Cette insurrection, connue sous le nom de soulèvement des *Ciompi*, est sans doute l'aînée des insurrections prolétariennes. Elle mérite d'autant plus d'être étudiée à ce titre qu'elle présente déjà, avec une pureté remarquable, les traits spécifiques que l'on

retrouve plus tard dans les grands mouvements de la classe ouvrière, alors à peine constituée, et qui apparaît ainsi comme ayant été un facteur révolutionnaire dès son apparition.

La Florence du XIV^e siècle est en apparence un État corporatif. Depuis les *ordinamenti di giustizia* de 1293, le pouvoir est aux mains des arts, c'est-à-dire des corporations. Un art est soit une corporation, soit, plus fréquemment, une union de corporations qui forme un petit État dans l'État, avec des chefs élus dont les pouvoirs s'étendent à la juridiction civile sur les membres de l'art, une caisse, des statuts ; et Florence est gouvernée par les *prieurs des arts*, magistrats désignés par les *arts*, et par un *gonfalonier de justice*, désigné par les prieurs, et qui a sous ses ordres mille mercenaires armés. Quant aux nobles, les *ordinamenti di giustizia* les ont exclus de toute fonction publique et soumis à des mesures d'exception très sévères. Si l'on ajoute que tous les magistrats sont élus pour des délais fort courts et doivent rendre compte de leur gestion, il semble que Florence soit une république d'artisans.

Mais en réalité les *arts* florentins sont tout autre chose que les corporations médiévales. Tout d'abord leur nombre est fixé à vingt et un, et ne peut être modifié ; il est interdit de former un *art* nouveau. Ceux qui sont en dehors des vingt et un sont donc privés de droits politiques. Puis, si les *arts* d'artisans et de petits commerçants ressemblent aux corporations ordinaires du moyen âge, ces *arts*, nommés *arts mineurs*, sont maintenus au second plan dans la vie politique. Le pouvoir réel appartient aux *arts majeurs*, qui comprennent seulement, si l'on met à part juges, notaires et médecins, les banquiers, les gros commerçants, les fabricants de drap et les fabricants de soieries. Quant à ceux qui travaillent la laine ou la soie, certains sont « membres mineurs » de l'*art* correspondant à leur métier, avec des droits très restreints ; mais la plupart sont simplement subordonnés à l'art, c'est-à-dire soumis à sa juridiction sans y posséder aucun droit ; et il leur est la plupart du temps sévèrement interdit non seulement de s'organiser, mais même de se réunir entre eux. L'*arte di Por Santa Maria* - celui des fabricants de soieries - et surtout L'*arte della lana* sont donc non des corporations, mais des syndicats patronaux. Loin d'être une démocratie, l'État florentin est directement aux mains du capital bancaire, commercial et industriel.

Au cours du XIV^e siècle, L'*arte della lana* prit peu à peu l'influence prépondérante, à mesure que la fabrication du drap devenait la principale ressource de la cité, et que toutes les grandes familles des autres corporations y engageaient des capitaux. Par sa structure, il constitue un petit État, qui organise ses services publics, touche des impôts, émet des emprunts, construit des locaux, aménage des entrepôts, se charge des arrangements qui dépassent les possibilités de chaque entrepreneur ; c'est aussi un cartel, qui impose à ses membres un maximum de production qu'il leur est interdit de dépasser ; c'est surtout une organisation de classe, qui a pour principal objet de défendre en

toute occasion les intérêts des fabricants de drap contre les travailleurs. Ceux-ci, au contraire, privés de toute espèce d'organisation, se trouvent désarmés. Telle est la raison principale de l'insurrection des *Ciampi*.

Ces travailleurs de la laine se partageaient en catégories très différentes quant à la situation technique, économique et sociale, et qui, en conséquence, ont joué un rôle différent dans l'insurrection. La plus nombreuse était celle des ouvriers salariés des ateliers. Chaque marchand drapier avait, auprès de sa boutique, un grand atelier, ou plutôt, si l'on tient compte de la division et de la coordination des travaux, une manufacture où l'on préparait la laine avant de la confier aux fileurs. Les travaux exécutés dans ces ateliers - lavage, nettoyage, battage, peignage, cordage - étaient en partie des travaux de manœuvres, mais en partie aussi relativement qualifiés. L'organisation de l'atelier était celle d'une fabrique moderne, le machinisme excepté. La division et la spécialisation étaient poussées à l'extrême ; une équipe de contremaître assurait la surveillance ; la discipline était une discipline de caserne. Les ouvriers, salariés, payés à la journée, sans tarifs ni contrats, dépendaient entièrement du patron. Ce prolétariat de la laine était à Florence la partie la plus méprisée de la population. C'était lui aussi qui, de toutes les couches révoltées de la population, faisait preuve de l'esprit le plus radical. On surnommait ces ouvriers les *Ciampi* et le fait qu'ils ont donné leur nom à l'insurrection montre assez quelle part ils y ont prise.

Les fileurs et les tisserands étaient, eux aussi, réduits en fait à la condition d'ouvriers salariés ; mais c'étaient des ouvriers à domicile. Isolés par leur travail même, privés du droit de s'organiser, ils ne semblent avoir fait preuve à aucun moment d'esprit combatif. Le tissage était à vrai dire un travail hautement qualifié ; mais l'avantage que les tisserands auraient pu retirer de ce fait fut annulé, au XIV^e siècle, par l'afflux à Florence de tisserands étrangers, et surtout allemands. Les teinturiers au contraire, ouvriers très hautement qualifiés, impossibles à remplacer par des étrangers, parce qu'il n'y avait de bons teinturiers qu'à Florence, entrèrent les premiers de tous dans la lutte revendicative. À vrai dire, les teinturiers étaient privilégiés par rapport aux autres travailleurs de la laine. La teinturerie demandait l'investissement d'un capital considérable, et cet investissement comportait de gros risques ; aussi les fabricants ne cherchèrent-ils pas à avoir leurs propres teintureries. Ce fut l'*arte della lana* qui créa, pour la teinture, de grands locaux renfermant une partie de l'outillage, et les mit à la disposition de tous les industriels qui voulaient s'en servir ; ainsi les teinturiers ne dépendirent jamais d'un industriel particulier, comme c'était le cas pour les *Ciampi*, et aussi pour les tisserands, dont les métiers appartenaient en général aux fabricants. Les fouteurs et tondeurs de drap se trouvaient à cet égard dans la même situation que les teinturiers. Enfin, les teinturiers n'étaient pas entièrement privés de droits politiques. Ils avaient une organisation, purement religieuse, il est vrai, mais qui leur permettait de se réunir. Ils n'étaient pas simplement subordonnés à l'*arte della lana*,

comme les ouvriers des ateliers, les fileurs et les tisserands ; ils en étaient membres, bien que « membres mineurs », et avaient ainsi une certaine part au gouvernement. Aussi leurs intérêts étaient-ils loin de coïncider avec ceux des *Ciampi*, et leur attitude au cours de l'insurrection le fit voir. Cependant, les raisons de se révolter ne leur manquaient pas. Privés du droit de s'organiser pour défendre leurs conditions de travail, subordonnés à leurs employeurs qui, de par le droit corporatif, devenaient leurs juges dès qu'il y avait un différend, ils auraient été rapidement réduits à la situation des autres ouvriers s'ils n'avaient su profiter des crises économiques et politiques.

Les premières luttes sociales sérieuses eurent lieu en 1342, sous la tyrannie du duc d'Athènes. C'était un aventurier français à qui Florence, épuisée par les querelles qui avaient sans cesse lieu entre les familles les plus puissantes, remit le pouvoir à vie afin qu'il rétablît l'ordre.

Cette élection avait été appuyée surtout par les mécontents, c'est-à-dire d'une part par les nobles, à qui on avait rendu l'accès aux fonctions publiques, mais qui n'en désiraient pas moins voir finir l'État corporatif, et d'autre part par le peuple. Le duc d'Athènes s'appuya principalement, pendant les quelques mois qu'il régna, sur les ouvriers, grâce auxquels il espérait pouvoir résister à l'hostilité de la haute bourgeoisie. Il donna satisfaction aux teinturiers, qui se plaignaient d'être payés avec des années de retard et d'être sans recours légal, et qui demandaient à constituer un vingt-deuxième *art* ; il organisa les ouvriers des ateliers de laine, non pas en une corporation, mais en une association armée. Peu après, il fut renversé par une émeute à laquelle presque toute la population prit part, et où il n'eut pour défenseurs que des bouchers et quelques ouvriers ; l'art des teinturiers ne fut pas créé, mais les prolétaires de la laine gardèrent leurs armes et s'en servirent dans les années suivantes. À la démagogie du duc d'Athènes qui, au mépris du droit corporatif, donnait satisfaction à toutes les revendications des ouvriers de la laine, succédait la plus brutale dictature capitaliste. Aussi les révoltes éclatèrent-elles bientôt. En 1343, 1 300 ouvriers se soulèvent ; en 1345, nouveau soulèvement, dirigé par un cardeur, et ayant pour objectif l'organisation des ouvriers de la laine. La grande peste de Florence, qui décime la classe ouvrière, raréfie la main-d'oeuvre et provoque ainsi une hausse des salaires telle que l'*arte della lana* doit établir des taxes, rend la lutte de classes plus aiguë encore. Après une crise provoquée par la guerre contre Pise, et qui arrête momentanément les conflits, le retour de la prospérité, par un phénomène qui s'est fréquemment reproduit depuis lors, amène une grève des teinturiers qui dure deux ans et se termine par une défaite, en 1372 ; mais cette défaite ne met pas fin à la fermentation des couches laborieuses.

Cette fermentation coïncide avec un conflit entre la petite bourgeoisie d'une part, et la grande bourgeoisie, unie dans une certaine mesure à la noblesse, de l'autre. Les nobles, en tant que classe, ont été définitivement battus

quand, après la chute du duc d'Athènes, ils ont tenté de s'emparer du pouvoir ; mais la plupart des familles nobles sont alliées à la haute bourgeoisie à l'intérieur du « parti guelfe ». Ce parti guelfe s'est formé dans la lutte, depuis longtemps terminée, des Guelfes et des Gibelins ; la confiscation des biens des Gibelins lui a donné richesse et puissance. Devenu l'organisation politique de la haute bourgeoisie, il domine la cité depuis la chute du duc d'Athènes, fausse les scrutins, profite d'une mesure d'exception prise autrefois contre les Gibelins et demeurée en vigueur pour écarter ses adversaires des fonctions publiques. Quand, malgré les manœuvres du parti guelfe, Salvestro de Medici, un des chefs de la petite bourgeoisie, devient, en juin 1378, gonfalonier de justice, et quand il propose des mesures contre les nobles et contre le parti guelfe, le conflit devient aigu. Les compagnies des *arts* descendent dans la rue en armes ; les ouvriers les soutiennent et mettent le feu à quelques riches demeures et aux prisons, qui sont pleines de prisonniers pour dettes. Finalement, Salvestro de Medici a satisfaction. Mais, comme dit Machiavel, « qu'on se garde d'exciter la sédition dans une cité en se flattant qu'on l'arrêtera ou qu'on la dirigera à sa guise ».

De la direction de la petite et moyenne bourgeoisie, le mouvement tombe sous celle du prolétariat. Les ouvriers restent dans la rue ; les *arts mineurs* les appuient ou laissent faire. Et déjà apparaît le trait qui se reproduira spontanément dans les insurrections prolétariennes françaises et russes : la peine de mort est décrétée par les insurgés contre les pillards. Autre trait propre aux soulèvements de la classe ouvrière, le mouvement n'est nullement sanginaire ; il n'y a aucune effusion de sang, exception faite pour un nommé Nuto, policier particulièrement haï. La liste des revendications des insurgés, liste portée aux prieurs le 20 juillet, a, elle aussi, un caractère de classe. On demande la transformation des impôts, qui pèsent lourdement sur les ouvriers ; la suppression des « officiers étrangers » de l'*arte della lana*, qui constituent des instruments de répression contre les travailleurs, et jouent un rôle analogue à celui de la police privée que possèdent de nos jours les compagnies minières d'Amérique. Surtout on demande la création de trois nouveaux *arts* : un vingt-deuxième *art* pour les teinturiers, fouseurs et tondeurs de drap, c'est-à-dire pour les travailleurs de la laine non encore réduits à la condition de prolétaires ; un vingt-troisième *art* pour les tailleurs et autres petits artisans non encore organisés ; enfin et surtout un vingt-quatrième *art* pour le « menu peuple », c'est-à-dire en fait pour le prolétariat, qui est alors principalement constitué par les ouvriers des ateliers de laine. De même que l'*arte della lana* n'était en réalité qu'un syndicat patronal, cet *art du menu peuple* aurait fonctionné comme un syndicat ouvrier ; et il devait avoir la même part au pouvoir d'État que le syndicat patronal, car les insurgés réclamaient le tiers des fonctions publiques pour les trois *arts* nouveaux, et le tiers pour les *arts mineurs*. Ces revendications tardant à être acceptées, les ouvriers envahissent le Palais le 21 juillet, conduits par un cardeur de laine devenu contremaître, Michele de Lando, qui est aussitôt nommé gonfalonier de justice, et qui forme

un gouvernement provisoire avec les chefs du mouvement des *arts mineurs*. Le 8 août, la nouvelle forme de gouvernement, conforme aux revendications des ouvriers, est organisée et pourvue d'une force armée composée non plus de mercenaires, mais de citoyens. La grande bourgeoisie, se sentant momentanément la plus faible, ne fait pas d'opposition ouverte ; mais elle ferme ses ateliers et ses boutiques. Quant au prolétariat, il s'aperçoit rapidement que ce qu'il a obtenu ne lui donne pas la sécurité, et qu'un partage égal du pouvoir entre lui, les artisans et les patrons est une utopie. Il fait dissoudre l'organisation politique que s'étaient donnée les *arts mineurs* ; il élabore pétitions sur pétitions ; il se retire à Santa Maria Novella, s'organise comme avait fait autrefois le parti guelfe, nomme huit officiers et seize conseillers, et invite les autres arts à venir conférer sur la constitution à donner à la cité. Dès lors la cité possède deux gouvernements, l'un au Palais, conforme à la légalité nouvelle, l'autre non légal, à Santa Maria Novella. Ce gouvernement extra-légal ressemble singulièrement à un soviétique ; et nous voyons apparaître pour quelques jours, à ce premier éveil d'un prolétariat à peine formé, le phénomène essentiel des grandes insurrections ouvrières, la dualité du pouvoir. Le prolétariat, en août 1378, oppose déjà, comme il devait faire après février 1917, à la nouvelle légalité démocratique qu'il a lui-même fait instituer, l'organe de sa propre dictature.

Michele de Lando fait ce qu'aurait fait à sa place n'importe quel bon chef d'État social-démocrate : il se retourne contre ses anciens compagnons de travail. Les prolétaires, ayant contre eux le gouvernement, la grande bourgeoisie, les *arts mineurs*, et sans doute aussi les deux nouveaux arts non prolétariens, sont vaincus après une sanglante bataille et féroce extermi- nés au début de septembre. On dissout le vingt-quatrième *art* et la force armée organisée en août ; on désarme les ouvriers ; on fait venir des compagnies de la campagne, comme à Paris après juin 1848. Quelques tentatives de soulè- vement sont faites au cours des mois suivants, avec comme mot d'ordre : pour le vingt-quatrième *art* ! Elles sont féroce réprimées. Les *arts mineurs* gardent encore quelques mois la majorité dans les fonctions publiques ; puis le pouvoir est partagé également entre eux et les *arts majeurs*. Les teinturiers, qui ont conservé leur *art*, peuvent encore l'utiliser pour une action revendicative et imposent un tarif minimum. Mais une fois privés, par leur faute, de l'appui de ce prolétariat dont l'énergie et la résolution les avaient poussés au pouvoir, les artisans, les petits patrons, les petits commerçants sont incapables de maintenir leur domination. La bourgeoisie, comme le remarque Machiavel, ne leur laisse le champ libre que dans la mesure ou elle craint encore le prolétariat ; dès qu'elle le juge définitivement écrasé, elle se débarrasse de ses alliés d'un jour. Au reste, eux-mêmes se désagrègent de l'intérieur sous l'influence de la démoralisation, elle aussi bien caractéristique, qui pénètre leurs rangs. Ils laissèrent exécuter un des chefs principaux des classes moyennes, Scali ; et cette exécution ouvrit la voie à une brutale réaction, qui amena l'exil de Michele de Lando, de Benedetto Alberti lui-même et de bien d'autres,

la suppression du vingt-deuxième et du vingt-troisième *art*, la domination des *arts majeurs*, le rétablissement des prérogatives du parti guelfe. En janvier 1382, le *statu quo* d'avant l'insurrection était rétabli. La puissance des entrepreneurs était désormais absolue ; et le prolétariat, privé d'organisation, ne pouvant se réunir, même pour un enterrement, sans permission spéciale, devait attendre longtemps avant de pouvoir la mettre même en question.

Machiavel, écrivant un siècle et demi après l'événement, en une période de calme social complet, trois siècles avant que ne fût élaborée la doctrine du matérialisme historique, a su néanmoins, avec la merveilleuse pénétration qui lui est propre, discerner les causes de l'insurrection et analyser les rapports de classe qui en ont déterminé le cours. Son récit de l'insurrection, que nous donnons ici, est, en dépit d'une hostilité apparente à l'égard des insurgés, qu'il prend à tort pour des pillards, plus remarquable encore par une étonnante précision dans tout ce qui répond à nos préoccupations actuelles que par le caractère captivant de la narration et la beauté du style.

⁴ À peine ce premier soulèvement apaisé, il s'en produisit un autre qui fit plus de tort que le premier à la république. La plupart des incendies et des vols qui avaient eu lieu le jour précédent avaient été commis par la plus basse plèbe ; et ceux qui s'étaient montrés les plus audacieux craignaient de recevoir, une fois les différends plus graves apaisés et réglés, le châtement de leurs fautes, et d'être, comme il arrive toujours, abandonnés par les instigateurs de leurs mauvaises actions. À cela s'ajoutait la haine que le petit peuple portait aux citoyens riches et aux chefs des arts, qui ne lui accordaient pas de salaires suffisants à proportion de ce qu'il croyait mériter. Lorsque la cité, sous Charles 1^{er}, s'était divisée en arts, chacun s'était donné des chefs et une forme de gouvernement ; et l'on statua que les chefs de chaque art jugeraient, en matière civile, tous ceux qui s'y rattachaient. Ces arts, comme j'ai dit furent d'abord douze ; et, avec le temps, ils s'accrurent au point de parvenir au nombre de vingt et un, et devinrent si puissants qu'au bout de peu de temps ils s'emparèrent de tout le gouvernement de la cité. Et comme parmi eux il s'en trouvait qui étaient plus honorés les uns que les autres, on les divisa en majeurs et en mineurs. Il y en eut sept majeurs et quatorze mineurs... Mais lorsqu'on organisa les arts, beaucoup de métiers auxquels s'adonnaient le menu peuple et la basse plèbe restèrent sans art propre ; et ceux qui les exerçaient furent subordonnés aux arts avec lesquels ils se trouvaient en rapports. Il en résulta que, lorsqu'ils étaient mécontents de leurs salaires, ou, d'une manière générale, opprimés par leurs maîtres, ils n'avaient d'autre recours que les magistrats des arts auxquels ils étaient soumis ; et il ne leur semblait jamais que ces magistrats leur rendissent justice comme il convenait. De tous

⁴ Le texte qui suit est tiré des *Istorie fiorentine* de Machiavel, livre III, ch. XII-XVII. La traduction est de S. W. (Note de l'éditeur.)

les arts, celui auquel le plus grand nombre d'ouvriers se trouvait subordonné de la sorte était l'art de la laine ; il était le plus puissant de tous et le premier en autorité, et nourrissait de son industrie, comme il fait encore, la plus grande partie de la plèbe et du menu peuple.

Ainsi ces hommes de la plèbe, ceux qui étaient soumis à l'art de la laine comme ceux qui dépendaient des autres arts, étant pleins de ressentiment, et aussi de peur à cause des incendies et des vols qu'ils avaient commis, se réunirent à plusieurs reprises, la nuit, en secret, pour parler des événements passés et examiner les dangers qui les menaçaient. Là l'un d'entre eux, plus ardent et plus expérimenté que les autres, parla de la sorte pour animer ses compagnons : « Si nous devions en ce moment délibérer pour savoir s'il faut prendre les armes, brûler et piller les maisons des citoyens, dépouiller l'Église, je serais de ceux qui jugeraient que cela mérite réflexion ; et peut-être serais-je d'avis de préférer une pauvreté tranquille à un gain périlleux. Mais puisque les armes sont prises et qu'il y a déjà beaucoup de mal de fait, il me semble que nous devons chercher par quel moyen conserver les armes et parer au danger où nous mettent les délits commis par nous... Vous voyez que toute la ville est pleine de rancune et de haine contre nous ; les citoyens se réunissent, les prieurs se joignent aux autres magistrats. Croyez que l'on prépare des pièges contre nous et que de nouveaux périls menacent nos têtes. Nous devons donc chercher à obtenir deux choses et assigner à nos délibérations un double but : à savoir d'une part ne pas être châtiés pour ce que nous avons fait les jours précédents, d'autre part pouvoir vivre avec plus de liberté et plus de bien-être que par le passé. Il convient à cet effet, à ce qu'il me semble, si nous voulons nous faire pardonner les fautes anciennes, d'en commettre de nouvelles, de redoubler les excès, de multiplier vols et incendies et de chercher à entraîner un grand nombre de compagnons. Car là où il y a beaucoup de coupables, personne n'est châtié ; les petites fautes sont punies, celles qui sont importantes et graves sont récompensées. Et quand un grand nombre de gens souffrent, la plupart ne cherchent pas à se venger, parce que les injures générales sont supportées plus patiemment que les particulières. Ainsi, en multipliant le mal, nous trouverons plus facilement le pardon et nous verrons s'ouvrir devant nous la voie qui nous mènera vers les buts que nous désirons atteindre pour être libres. Et nous allons, me semble-t-il, à une conquête certaine ; car ceux qui pourraient nous faire obstacle sont désunis et riches ; leur désunion nous donnera la victoire, et leurs richesses, une fois devenues nôtres, nous permettront de la maintenir ⁵. Ne vous laissez pas effrayer par cette ancienneté du sang dont ils se targuent ; car tous les hommes, ayant eu une même origine, sont également anciens et la nature nous a tous faits sur un même modèle. Déshabillés et nus, vous seriez tous semblables ; revêtons leurs habits, qu'ils mettent les nôtres, nous paraîtrons sans aucun doute nobles et eux gens du

⁵ D'après cette formule, Machiavel concevait l'insurrection des *Ciampi* comme essentiellement dirigée vers l'expropriation des riches. (Note de S. W.)

commun ; car seules la pauvreté et la richesse font l'inégalité. J'ai peine à voir que beaucoup d'entre vous regrettent ce qu'ils ont fait et veulent s'abstenir d'actions nouvelles. Et certes, s'il en est ainsi, vous n'êtes pas ceux que j'ai cru ; ni le remords ni la honte ne doivent vous effrayer ; car pour des vainqueurs, de quelque manière qu'ils aient vaincu, il n'y a jamais de honte. Et nous ne devons pas tenir compte des remords de conscience ; car là où se trouve, comme en nous, la crainte de la faim et de la prison, l'enfer ne peut ni ne doit effrayer. Mais si vous remarquez comment se conduisent les hommes, vous verrez que tous ceux qui sont parvenus à une grande richesse et une grande puissance y sont parvenus ou par la ruse ou par la force ; et ce qu'ils ont usurpé par fourberie ou par violence, pour dissimuler le caractère brutal de leur acquisition ils le décorent ensuite de faux titre de gain... Dieu et la nature ont placé tous les biens devant l'homme ; mais ces biens sont plutôt le prix de la rapine que de l'industrie, et des procédés malhonnêtes que des procédés honnêtes. De là vient que les hommes se mangent l'un l'autre et que le plus faible est toujours victime ; nous devons donc employer la force quand l'occasion s'en présente... Je confesse que ce parti est audacieux et périlleux ; mais quand la nécessité commande, l'audace devient prudence et les hommes courageux ne tiennent jamais compte des périls dans les grandes entreprises... Au reste je crois que, quand on voit préparer la prison, la torture et la mort, il est plus téméraire d'attendre que de chercher à se mettre en sûreté ; dans le premier cas le mal est certain, dans le second il est douteux... Vous voyez les préparatifs de vos adversaires ; prévenons leurs projets. La victoire est assurée à celui de nous qui prendra le premier les armes, et en même temps la ruine des ennemis et sa propre élévation ; beaucoup parmi nous tireront honneur de cette victoire, tous y trouveront la sécurité. »

Violemment enflammés par cette éloquence et ayant déjà par eux-mêmes l'esprit échauffé pour le mal, ils résolurent de prendre les armes quand ils auraient associé à leurs projets un plus grand nombre de compagnons. Et ils s'obligèrent par serment à se secourir les uns les autres, s'il arrivait que l'un d'eux fût opprimé par les magistrats.

Pendant qu'ils se préparaient à s'emparer de l'État, leur dessein parvint à la connaissance des prieurs ; et ceux-ci firent arrêter sur la place un certain Simon qui leur dévoila toute la conjuration et que l'on voulait commencer le soulèvement le lendemain. Voyant le danger, ils réunirent les Collèges et les citoyens qui travaillaient avec les syndics des arts à rétablir l'union dans la cité. La nuit était venue avant que tout le monde lut réuni ; l'assemblée conseilla aux prieurs de faire venir les consuls des arts. Tous furent d'avis de faire venir toutes les troupes à Florence et de faire descendre le lendemain matin sur la place les gonfaloniers du peuple avec leurs compagnies armées. Un certain Nicolo de San Friano était en train de réparer l'horloge du palais au moment où on mettait Simon à la torture et où les citoyens se réunissaient ; s'étant aperçu de ce qui se passait, il rentra chez lui et souleva tout son quar-

tier. Un instant plus tard, plus de mille hommes armés se trouvaient rassemblés sur la place du Saint-Esprit. Le bruit en parvint aux autres conjurés, et Saint-Pierre Majeur et Saint-Laurent, lieux désignés par eux, se remplirent d'hommes en armes.

Le lendemain matin, qui était le 21 juillet, il ne se trouvait pas réuni sur la place plus de quatre-vingts hommes armés pour la défense des prieurs. Aucun gonfalonier ne vint, parce qu'ils avaient appris que toute la ville était en armes et avaient peur de quitter leurs maisons. Les premiers parmi les insurgés qui se trouvèrent sur la place furent ceux qui s'étaient réunis à Saint-Pierre Majeur ; à leur arrivée la troupe ne fit pas un mouvement. Le reste de la multitude apparut ensuite, et n'ayant pas rencontré d'obstacles réclama les prisonniers aux prieurs avec des cris terribles ; puis, voulant les obtenir par la force, puisque les menaces n'avaient pas suffi, ils mirent le feu à la maison de Luigi Guicciardini ; aussi les prieurs, crainte de pire, leur rendirent leurs hommes. Dès qu'ils eurent repris les prisonniers, les insurgés arrachèrent l'étendard de la justice à celui qui le portait ; et, marchant sous ce drapeau, ils allèrent brûler les maisons de nombreux citoyens, en s'attaquant à ceux qui leur étaient odieux pour des raisons publiques ou privées. Beaucoup de citoyens, pour venger leurs injures particulières, les menaient aux maisons de leurs ennemis ; il suffisait pour cela qu'une voix criât parmi la multitude : « À la maison d'un tel ! » ou que celui qui portait en main le gonfalon se tournât de ce côté. En même temps qu'ils faisaient tant de mal, pour y joindre quelque action louable ils nommèrent chevaliers Salvestro de Medici et jusqu'à soixante-quatre autres citoyens, parmi lesquels Benedetto et Antonio Albenti, Tommaso Strozzi et d'autres de leurs amis ; beaucoup reçurent ce titre malgré eux. Ce qui est le plus digne de remarque dans cette affaire, c'est le fait que l'on brûla les maisons de beaucoup de citoyens qui reçurent ensuite dans la même journée, et des mêmes gens (tant le bienfait chez eux était proche de l'injure), le titre de chevalier ; c'est ce qui arriva notamment à Luigi Guicciardini, gonfalonier de justice. Les prieurs, au milieu d'un tel tumulte, se voyant abandonnés des troupes, des chefs des arts et de leurs gonfaloniers, se décourageaient ; car personne n'était venu à leur secours selon les ordres donnés. Des seize gonfalons apparurent seulement l'étendard du Lion d'or et celui de la Belette, avec Giovenco della Stufa et Giovanni Cambi. Encore ceux-là ne restèrent-ils que peu de temps sur la place ; ne se voyant pas suivis par les autres, ils se retirèrent. D'autre part les citoyens, voyant la fureur de cette foule effrénée et le palais abandonné, allèrent les uns se renfermer dans leurs maisons, les autres suivre la multitude armée, pour mieux pouvoir, en se trouvant au milieu d'elle, défendre leurs maisons et celles de leurs amis. Ainsi la puissance de cette foule allait croissant, celle des prieurs décroissant. Ce désordre dura tout le jour ; et, la nuit venue, les insurgés s'arrêtèrent au palais de Stefano, derrière l'église de Saint-Barnabé. Ils étaient plus de six mille ; et avant la levée du jour, ils contraignirent les arts, par des menaces, à leur envoyer leurs étendards. Lorsque le jour fut venu, ils allèrent avec le gonfalon de la justice et les

étendards devant le palais du podestat, et comme celui-ci refusait de leur livrer le palais, ils l'attaquèrent et triomphèrent.

Les prieurs, voulant essayer de composer avec eux puisqu'ils ne voyaient aucun moyen de les arrêter par la force, firent venir quatre membres de leurs collègues et les envoyèrent au palais du podestat pour connaître la volonté des insurgés. Ces envoyés virent en arrivant que les chefs de la plèbe, de concert avec les syndics des arts, avaient déjà préparé les demandes qu'ils voulaient adresser aux prieurs. Ils revinrent donc chez les prieurs, accompagnés de quatre députés de la plèbe chargés de ces demandes. On devait interdire à l'art de la laine de conserver ses juges étrangers ; former trois nouveaux arts, l'un pour les tondeurs de drap et les teinturiers, l'autre pour les barbiers, faiseurs de pourpoints, tailleurs et autres arts mécaniques, et le troisième pour le menu peuple ; l'on devait toujours prendre deux prieurs dans ces trois nouveaux arts, et trois dans les arts mineurs ; les prieurs devaient assigner à ces nouveaux arts un lieu où ils pourraient se réunir ; aucun membre de ces arts ne devait pouvoir être contraint, avant un délai de deux ans, à payer une dette de plus de cinquante ducats ; le mont-de-piété devait cesser de réclamer les intérêts et ne plus exiger que le capital ; il fallait absoudre les emprisonnés et les condamnés et rendre à tous les admonestés⁶ leurs droits civiques. Les insurgés demandaient aussi beaucoup de faveurs pour ceux qui les avaient soutenus ; en revanche, ils voulaient faire admonester et bannir leurs ennemis. Ces demandes, bien que déshonorantes et dangereuses pour la république, furent accordées immédiatement ; crainte de pire, par les prieurs, les collègues et le conseil du peuple. Mais pour qu'elles eussent force de loi, il fallait encore l'approbation du conseil de la commune ; et comme on ne pouvait réunir deux conseils le même jour, on dut remettre la chose au lendemain. Néanmoins les arts et la plèbe parurent satisfaits et promirent qu'une fois la loi achevée, il n'y aurait plus aucun désordre.

Le matin venu, pendant que le conseil de la commune délibérait, la multitude impatiente et versatile vint sur la place avec ses étendards accoutumés et avec des cris si perçants et si effroyables que le conseil et les prieurs en furent épouvantés. Aussi Guerriante Marignoli, un des prieurs, sur qui la peur agissait plus violemment qu'aucune autre émotion, sortit sous prétexte de garder la porte d'en bas et s'enfuit chez lui. Il ne put si bien se cacher en sortant qu'il ne fût reconnu par la foule ; on ne lui fit aucun mal, mais la multitude, en le voyant, se mit à crier que tous les prieurs devaient abandonner le palais, sans quoi leurs fils seraient égorgés et leurs maisons brûlées. Cependant la loi avait été adoptée et les prieurs s'étaient retirés dans leurs chambres ; les membres du conseil étaient descendus et, sans sortir, restaient dans la galerie et la cour, désespérant du salut de la cité en voyant si peu de

⁶ Citoyens privés de leurs droits en tant que « gibelins », c'est-à-dire sur la pression du parti « guelfe ». (Note de S. W.)

sentiments d'honneur dans la multitude et tant de malignité ou tant de frayeur chez ceux qui auraient pu soit la contenir, soit l'écraser. Le trouble régnait aussi parmi les prieurs, incertains du salut de la patrie, abandonnés par un des leurs, et à qui aucun citoyen ne donnait de secours ni même de conseils. Tandis qu'ils se tenaient ainsi, sans savoir ce qu'ils pouvaient et ce qu'ils devaient faire, Tommaso Strozzi et Benedetto Alberti, soit qu'ils fussent poussés par l'ambition personnelle et pour rester les maîtres du palais, soit qu'ils crussent que c'était le meilleur parti à prendre, les engagèrent à céder à la poussée populaire et à rentrer dans leurs maisons comme de simples particuliers. Devant un pareil conseil, donné par ceux qui avaient été les chefs de l'insurrection, Alamanno Acciaiuoli et Niccolo del Bene, deux prieurs, s'indignèrent, bien que les autres prieurs fussent disposés à s'y conformer ; et, reprenant un peu de vigueur, ils dirent que, si les autres voulaient partir, ils ne pouvaient s'y opposer, mais que, pour eux, ils ne voulaient pas renoncer à leur autorité avant que le moment en fût venu, à moins de perdre en même temps la vie. Ces désaccords redoublèrent la frayeur des prieurs et la colère du peuple ; enfin le gonfalonier, préférant terminer sa magistrature honteusement plutôt qu'avec péril, se mit sous la protection de Tommaso Strozzi qui le fit sortir du palais et le conduisit chez lui. Les autres prieurs s'en allèrent ensuite de la même manière l'un après l'autre ; et Alamanno et Niccolo, pour ne pas être regardés comme étant plutôt courageux que sages, se retirèrent à leur tour quand ils se virent seuls. Le palais restait donc entre les mains de la plèbe et aussi des huit de la guerre ⁷, qui n'avaient pas encore déposé leurs pouvoirs.

Au moment où la plèbe entra dans le palais, celui qui tenait en main l'étendard du gonfalonier de justice était un certain Michele di Lando, peigneur de laine. Celui-ci, nu-pieds et à peine vêtu, monta l'escalier avec toute la foule ; et quand il fut à la salle d'audience des prieurs, il s'arrêta, se tourna vers la multitude et dit : « Vous voyez que ce palais est à vous et que la cité est entre vos mains. Que voulez-vous faire à présent ? » À quoi tous répondirent qu'il fût gonfalonier et seigneur, et les gouvernât, eux et la cité, comme bon lui semblerait. Michele accepta la seigneurie ; et comme c'était un homme sage et prudent, qui devait plus à la nature qu'à la fortune, il résolut d'apaiser la cité et de mettre fin aux désordres. Pour occuper le peuple et se donner le temps de prendre ses mesures, il donna ordre de chercher un certain Nuto, qui avait été désigné comme chef de la police par Lapo da Castiglionchio. La plupart de ceux qui l'entouraient allèrent exécuter cet ordre. Et, pour inaugurer par un acte de justice le pouvoir qu'il avait acquis par la faveur, il fit interdire publiquement vols et incendies. Pour épouvanter tout le monde, il fit élever un gibet sur la place. Puis, pour commencer la réforme de l'État, il destitue les syndics des arts, en nomme de nouveaux, prive les prieurs et les collègues de leurs charges... Cependant Nuto était porté sur la place par la multitude ; on le

⁷ Le Conseil des huit de la guerre était une organisation dont tous les membres se trouvaient alors être du parti de la petite bourgeoisie. (Note de S. W.)

pend au gibet par un pied ; et chacun de ceux qui l'entourent ayant arraché un lambeau de son corps, il n'en reste bientôt plus que le pied. Les huit de la guerre, d'autre part, croyant que le départ des prieurs les faisait maîtres de la cité, avaient déjà nommé de nouveaux prieurs. Michele, se doutant de la chose, leur fit dire de quitter immédiatement le palais, ajoutant qu'il voulait montrer à tout le monde qu'il était capable de gouverner Florence sans leur conseil. Il fit ensuite réunir les syndics des arts et nomma les prieurs, dont il prit quatre dans la basse plèbe, deux dans les arts majeurs et deux dans les arts mineurs. Il organisa en outre un nouveau scrutin et divisa le pouvoir d'État en trois parts, dont l'une devait échoir aux arts nouveaux, la seconde aux arts mineurs, la troisième aux arts majeurs. Il accorda à Salvestro de Medici le revenu des boutiques du Vieux-Pont, prit pour lui le podestat d'Empoli et fit bien d'autres faveurs à bien d'autres citoyens amis de la plèbe, non pas tant pour les récompenser de leurs services que pour s'en faire des défenseurs contre les envieux.

Il parut à la plèbe que Michele, en réformant l'État, avait trop bien partagé la haute bourgeoisie ; elle ne pensa pas avoir une part du pouvoir assez grande pour être en mesure de la conserver et de se défendre ; si bien qu'avec son audace accoutumée elle reprit soudain les armes, descendit en tumulte sur la place derrière ses étendards et demanda que les prieurs se rendissent à la salle des audiences pour délibérer à nouveau sur les mesures à prendre pour la sécurité et le bien de la plèbe. Michele, voyant leur arrogance et ne voulant pas augmenter leur colère, ne fit guère attention à ce qu'ils réclamaient, et blâmant simplement la manière dont ils présentaient leurs demandes, les engagea à déposer les armes ; ils obtiendraient en ce cas ce que la dignité des prieurs ne permettait point que l'on accordât à la violence. Cette réponse fit que la multitude, indignée contre le palais, se retira à Santa Maria Novella ; et là ils nommèrent huit chefs pris parmi les leurs, ainsi que des ministres, et créèrent encore d'autres dignités qui leur semblaient propres à attirer la considération et le respect. Ainsi l'État avait deux sièges et la cité deux gouvernements distincts. Ces chefs décidèrent que huit délégués, choisis par les arts qui participaient au mouvement, habiteraient au palais avec les prieurs et que toutes les décisions prises par les prieurs devraient être confirmées par eux. Ils enlevèrent à Salvestro de Medici et à Michele di Lando tout ce que la plèbe, par ses décisions précédentes, leur avait accordé. Ils donnèrent à un grand nombre des leurs des fonctions et des pensions, pour leur permettre de soutenir leur rang avec dignité. Une fois ces décisions prises, ils voulurent leur faire donner force de loi, et ils envoyèrent deux d'entre eux aux prieurs pour leur demander de faire confirmer ces décisions par les conseils, avec le dessein d'arracher cette confirmation par la force s'ils ne pouvaient l'obtenir de bon gré. Ces envoyés remplirent leur mandat en présence des prieurs avec une grande audace et une présomption plus grande encore, en reprochant au gonfalonier la dignité que la plèbe lui avait donnée, les honneurs qu'elle lui avait accordés, et l'ingratitude et le manque de respect dont il faisait preuve à son

égard. Et comme ils en étaient venus, à la fin de leur discours, à des menaces, Michele ne put supporter plus longtemps tant d'arrogance ; se souvenant plutôt du rang qu'il occupait que de la bassesse de sa condition, il jugea bon de réprimer par des moyens extraordinaires une insolence extraordinaire et, tirant l'épée qu'il portait au côté, il les blessa grièvement ; après quoi il les fit lier et mettre en prison.

Cette action, quand elle fut connue, souleva de fureur la multitude. Celle-ci, croyant qu'elle pourrait conquérir par les armes ce qu'elle n'avait pu obtenir désarmée, prit les armes avec rage et en tumulte et se mit en marche pour arracher l'assentiment des prieurs de vive force. Michele, de son côté, se doutant qu'ils allaient arriver, décida de les prévenir, pensant qu'il y aurait plus de gloire pour lui à attaquer le premier qu'à demeurer chez lui pour attendre l'ennemi, et se voir ensuite forcé, comme ses prédécesseurs, de déshonorer le palais et de se couvrir lui-même de honte en prenant la fuite. Il rassembla donc un grand nombre de citoyens, à savoir ceux qui avaient déjà commencé à se repentir de leur erreur, monta à cheval et, suivi de beaucoup d'hommes armés, marcha sur Santa Maria Novella pour combattre la plèbe. Celle-ci, qui avait, comme nous l'avons dit, pris une décision semblable, était partie elle aussi, presque au même moment que Michele, pour se rendre sur la place. Le hasard fit qu'ils ne prirent pas le même chemin et ne se rencontrèrent pas en route. Alors Michèle, revenant sur ses pas, trouva la place occupée par la plèbe qui était en train d'attaquer le palais. Il engagea le combat contre eux, les vainquit, en chassa une partie de la ville et contraignit les autres à déposer les armes et à se cacher. Cette victoire fut obtenue, et l'ordre rétabli, par le seul mérite du gonfalonier... S'il avait eu un caractère pervers ou ambitieux, la République aurait entièrement perdu la liberté et serait tombée sous une tyrannie pire que celle du duc d'Athènes. Mais la prudence de Michele, et sa vertu qui ne laissait venir à son esprit aucune pensée qui fût contraire au bien général, firent qu'il conduisit l'affaire de manière à se faire suivre d'un grand nombre des gens de son parti et à pouvoir dompter les autres par les armes. Il inspira ainsi de la frayeur à la plèbe et du repentir aux meilleurs artisans ; ceux-ci comprirent quelle honte il y aurait pour eux, qui avaient dompté l'orgueil des grands, à supporter le joug de la plèbe.

(La Critique sociale, n°11 mars 1934.)